

Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires – PHASE I » (PDCESP-I)

N° 006 2024/PR/ADET/DG/DO/DAF/PRMP/SD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) NATIONAL(E) : Spécialiste en suivi-évaluation du Projet

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SNEFTP), le Gouvernement de la République du Bénin a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un financement par les accords de prêts N°2000200006257 et N°5050200001801 du 19/01/2024 afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires–PHASE I» (PDCESP-I), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce crédit pour financer le contrat de recrutement d'un consultant individuel : **Spécialiste en suivi-évaluation du Projet**.
 2. La mission du (de la) Spécialiste en suivi évaluation consiste, sous l'autorité du Directeur Général de l'ADET, à veiller à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation du projet en collaboration avec les autres spécialistes du projet.
Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Spécialiste en suivi évaluation assure les tâches ci-après :
 - Mettre en place le mécanisme et les outils de suivi évaluation du projet.
 - Elaborer le manuel de suivi évaluation, veiller à sa mise à jour périodique et à son utilisation pour l'élaboration des plans de suivi et d'évaluations annuelles y compris le suivi du cadre de résultats du projet.
 - Veiller à l'élaboration des outils de suivi évaluation ainsi que des enquêtes devant servir à renseigner certains indicateurs de performance du projet, y compris les formats de rapport périodique et de documentation de mise en œuvre du projet et veiller à leur diffusion en interne et en externe.
 - Contribuer à l'élaboration des rapports consolidés et des rapports d'activités du projet (y compris les indicateurs de performance) conformément aux dispositions du manuel de suivi évaluation et veiller à leur diffusion.
 - Définir et superviser la mise en œuvre du mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques du projet et veiller à leur diffusion.
 - Assurer la production de données désagrégées selon le sexe en collaboration avec le/la Spécialiste Genre, Inclusion et Sauvegardes Sociales.
 - Exécuter toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention.L'étendue des missions, tâches et responsabilités du Spécialiste en Suivi Evaluation est fixée dans le cadre du rôle qui lui est confié au sein de l'ADET.
 3. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un(e) consultant(e) n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le (la) retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).
 4. Qualifications et expériences minimales requises :
 - BAC+5 au minimum en économie, en statistique, en planification ou tous autres diplômes équivalents ;
 - Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans en suivi évaluation ;
 - Avoir réalisé au moins une mission en tant que spécialiste suivi évaluation dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la BAD.
 - Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports.
- Atout :
- Avoir exécuté ou participé à une mission/travaux dans le sous-secteur de l'EFTP.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les Termes de Références (TDR) auprès de la Personne responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, E-mail : secretariat_adet@adet.bj, 4ème étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj à compter du mercredi 17 juillet 2024.
6. Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET et portant en objet le titre du poste et les références de l'avis à manifestation d'intérêt ;
 - un curriculum vitae détaillé sur au plus quatre (4) pages, précisant les expériences acquises surtout en lien avec la mission ;
 - une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
 - une copie des diplômes et attestations de formation ;
 - une copie d'une pièce d'identité valide.

7. Critères de sélection

La sélection se fera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications Générales	30
I.1	Diplôme • BAC+5 au minimum en économie, en statistique, en planification ou tous autres diplômes équivalents : 10 points	10
I.2	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent • Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans en suivi-évaluation. - Inférieur à 5 ans = 0 point - cinq (5) ans d'expérience : 15 points - Plus de cinq (5) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
II.1	• Avoir réalisé au moins une mission en tant que spécialiste suivi évaluation dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la BAD ; - une mission : 50 points - 5 points par mission complémentaire dans la limite de 15 points	65
II.2	Avoir exécuté ou participé à une mission/travaux dans le sous-secteur de l'EFTP : 2,5 points par mission dans la limite de 5 points	5
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre de missions spécifiques conformes au sous-critère II.1.

Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

8. Les dossiers de candidatures rédigés en langue française contenus dans une enveloppe fermée et portant expressément la mention « Candidature pour le recrutement d'un consultant individuel :(indiquer l'intitulé du poste) » devront être déposés, au plus tard le mardi 30 juillet, à 17 heures précises (GMT+1) au secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au 4ème étage de l'immeuble COOP GANHI Cotonou, Tél: +229 53 22 22 22, email : secretariat_adet@adet.bj.

Cotonou, le 16 juillet 2024

*Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général*



Fructueux S. AHO